

## **Procès-verbal Conseil d'administration Terre de Liens IdF du lundi 11 décembre 2017**

### **Présents:**

Administrateurs : Maxime Jacob, Anne Gellé, Michel Vampouille, Jean-Pierre Lecoq, Jean Azan, Anny Poursinoff, Jean-René Larnicol, Pierre-François Weber, Gülseren Verroust, Maurice Desriers, Ellen Beaurin-Gressier

Salariés-ées : Gaëlle Lacaze, Nicole Moutenet, Guillaume Simonin, Stefania Molinari, Loïc Wincent

Absents excusés : Dominique Abada-Simon, Bernard Vincent,

Le quorum étant atteint (11 administrateurs sur 13 sont présents), le conseil peut valablement délibérer.

Jean Azan assure la présidence et Maxime JACOB le secrétariat de séance.

### **1° Questions sur la lettre d'info**

Maurice pose la question de la date des cafés foncier. Les dates se trouvent dans les catalogues de formation.

Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne (APVM) – 77 : Gaëlle explique que le projet sera à développer à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2018 et jusque fin 2019.

Michel, Gaëlle et Jean Pierre évoquent la prochaine rencontre avec la région IDF (Mme Anne Cabrit). La proposition est de composée une délégation mixte avec Anne G et Jean-Pierre côté administrateurs. Une réunion téléphonique de préparation du rdv sera nécessaire dès la rentrée.

### **2° Validation du PV du CA du 11 novembre 2017**

Délibération 2017.29

Le PV est validé sous réserve de la prise en compte des deux modifications suggérées par Gülseren.

### **3° Mécénat**

Rattachement du groupe « mécénat »

Un premier tour de table a lieu à la demande de Nicole sur la question du rattachement de l'action « mécénat » au pôle « citoyen ».

Ellen serait en faveur de cette proposition car les actions de mécénat font souvent appel à des outils de sensibilisation développés dans le pôle « citoyen ».

Maurice pose la question du salarié référent et Jean rappelle la charge déjà importante du Pôle citoyen avec les sujets mobilisation, collecte, com'.

Gülseren et Jean pensent qu'il vaut mieux garder le statut actuel de « groupe de travail ».

Cette position est adoptée.

Délibération 2019-30

Le CA décide de maintenir le pilotage de l'action mécénat au groupe de travail bénévole dédié.

### Résultats 2017, bénévole et stagiaire

Nicole évoque ensuite les résultats de l'action mécénat en 2017 avec 12000 euros de recettes encaissés ou promis à ce jour.

Elle mentionne l'arrivée de Joséphine bénévole présente trois après-midi par semaine pour le mécénat et deux après-midi pour la collecte ferme jusque fin avril.

Elle annonce l'arrivée d'Alex stagiaire mécénat trois jours par semaine de mi-janvier à mi-juillet.

### Présentation du plan d'action 2018

Les idées directrices de l'élaboration de ce plan d'action sont :

- de prioriser les mécènes sûrs et avec un bon impact sur les citoyens.
- Avec comme point d'entrée les enjeux alimentaires.
- Et d'utiliser des ressources dédiées (Joséphine, Alex) et de faire des actions sur Paris en raison du nombre d'adhérents et de leur disponibilité.

Les trois priorités présentées par Nicole sont les suivantes :

- N°1 - Partenariats avec des gérants Bio coop, avec l'enseigne Les Nouveaux Robinson
- N°2 – Sponsoring collectif d'une animation grand public 2018 de TDL IDF
- N°3 – Mécènes tous secteurs d'activité

Les deux premières actions pourraient engendrer un revenu de 30 k€ chacune avec un appel aux jours bénévoles de 60 à 70 jours.

Une discussion a lieu sur les événements et l'ordre de priorité des actions.

Les deux événements prévus en 2018 sont :

- 1 à Milly en septembre dans le cadre de la quinzaine Manger bio et local c'est l'idéal (a priori 22-23/09/2018)
- 1 en fin d'année sur le thème de l'eau avec le financement « eau de Paris »

Michel rappelle l'engagement de l'association à mener des actions à destinations des partenaires privés parisiens dans le cadre de la convention obtenue dans le cadre de l'appel à projet Paris-Campagne.

Ellen rappelle la possibilité d'animation d'une soirée en juin 2018 dans le cadre de la semaine du développement durable de Paris 11°. Stefania indique que ce type d'action est courant dans la mobilisation citoyenne.

Après discussion et compte tenu de l'obligation de la convention Paris-Campagne, l'ordre des priorités est modifié et devient le suivant :

- N°1 - Partenariats avec des gérants Bio coop,
- **N°2 – Mécènes tous secteurs d'activité**
- N°3 – Sponsoring collectif d'une animation grand public 2018 de TDL IDF

### **4° Vie Associative Préparation de l'AG**

Compte tenu de la date de l'AG fixée au samedi 24 mars, un rapide rétro planning fait apparaître la nécessité que le rapport d'activité –à la charge des salariés- soit finalisé pour le 16 février, de façon à

ce qu'il soit relu dans la semaine suivant par Dominique AS puis mis en page par un graphiste. Le format sera le même que le rapport d'activités 2016.

Le rapport moral sera rédigé par le groupe de travail dédié à la préparation de l'AG (Gülseren-Anne-Maxime-Stefania).

Le rapport d'orientation par Jean.

La date de l'AG sera annoncée dans le francilien de mi-janvier 2018.

Jean Pierre évoque le projet de faire précéder l'AG par des réunions des groupes locaux (Essonne en ce qui le concerne) pour assurer une meilleure présence le jour de l'AG.

Cette proposition fait l'objet d'un débat pour savoir si ces réunions doivent précéder ou suivre l'AG.

De son côté Jean-René va voir s'il peut réunir le groupe local de la Mauldre.

### **5° Convention avec la Fédération Nationale de l'Environnement IDF (FNE-IDF)**

Compte tenu de la date du bureau de la FNE-IDF il était nécessaire de prendre une délibération à ce CA. Une réserve de la part de Anne par rapport à la rédaction de délibération proposée par Michel où il était question d'adhérer à la FNE-IDF ; finalement après discussion il s'agit simplement de passer une convention ;

**Délibération 2017-31** « *TdL Idf propose à FNE Idf d'aboutir à convention de partenariat début 2018. Celle-ci pourra lister les thématiques et actions communes, créer des liens entre nos organisation aux échelles régionales et locales, mettre en place des modalités d'échanges d'informations, organiser la présence dans des structures de concertation ou de consultation et permettre à nos adhérents de bénéficier des formations et des compétences réciproques.* »

### **6° Demande de subvention 2018 AESN**

Délibération 2017-32

Le CA donne son accord à cette démarche auprès de l'AESN pour la demande de subvention 2018 dans le cadre du contrat d'animation

### **7° Questions diverses**

- Campagne PUNK : envoyer la lettre préparée par Michel Vampouille comme courrier du CA signé PF Weber sans délibération du CA à ce sujet.
- Jean-Pierre s'interroge sur l'avenir de 240 ha de terres libérées par l'INRA à Brétigny partagées entre les communautés de communes « cœur d'Essonne » et « val d'Essonne ». Au-delà il s'interroge sur le devenir de l'INRA dans sa volonté de se séparer de nombreux espaces (Grignon, Brétigny).

### **8° Discussion sur la structuration du mouvement « Terre de liens »**

La discussion se fait sur la base d'un document présenté par la foncière ; deux hypothèses de ce document sont évoquées : la n° 4 et la n°3.

#### Hypothèse n°4

(Cellules régionales, antennes de la Foncière nationale. Tous les collaborateurs sont salariés de la Foncière et réfèrent au niveau national.)

Jean Pierre se prononce pour cette hypothèse en y associant les associations locales : c'est une phase d'apprentissage avant d'autres évolutions.

Certains participants craignent que cela n'entraîne une augmentation du nombre de salariés.

Guillaume fait remarquer que le modèle économique de la Foncière est structurellement déficitaire en partie à cause d'une charge salariale trop importante.

Jean René évoque la prudence du journal « Le Revenu » par rapport à la foncière qui porte sur 2 points : la gouvernance et la structure /

### Hypothèse n°3

(Structures régionales (AT ou nouvelle structure comme SCIC par exemple) travaillant en sous-traitance/délégation de la Foncière nationale pour la gestion du bâti, les relations avec les fermiers, l'encaissement des loyers, la collecte)

Gaëlle dit son intérêt pour la solution SCIC notamment au regard des autorités régionales ; Pierre François partage cet avis.

Maxime et Jean font remarquer que ces structures régionales ont une activité d'administrateurs de biens pour le compte de la foncière.

Guillaume y voit une opportunité de professionnaliser certaines fonctions

**Conclusion** : garder en mémoire toutes les interrogations pour la rencontre avec la Foncière prévue le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 à partir de 14 heures.

### **8° Accueil de Loïc et au revoir de Guillaume**

Loïc rappelle son parcours d'ingénieur agronome et ses activités passées en province dans l'accompagnement des porteurs de projet.

Guillaume évoque ses trois années passées dans l'univers plein de surprises de TDL-IdF, il quittera l'association au 31-12-2017.